



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 mai 2011

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/05/2011

D - 20110205

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 2 mai Deux mil onze, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE (à partir de 16 h45), M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne WALRYCK, Mme Emmanuelle AJON, M. Patrick PAPADATO,

***Musée d'Aquitaine. Organisation d'un colloque international
'esclavages, traites, travail contraint en Afrique : logiques
politiques et dynamiques sociales'. Convention de partenariat.
Signature. Autorisation.***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux, le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et l'Unité Mixte de Recherche (UMR - LABORATOIRE les AFRIQUES DANS LE MONDE, LAM), souhaitent s'associer pour présenter au musée d'Aquitaine un colloque intitulé « Esclavages, traites, travail contraint en Afrique : logiques politiques et dynamiques sociales » dans le cadre des 3^{èmes} rencontres atlantiques du musée d'Aquitaine prévues du 12 au 14 mai 2011.

Ce colloque s'assigne un double objectif : celui de faire l'état de la recherche en cours sur les esclavages et les traites internes à l'Afrique et celui de rendre compte des perspectives de recherches avec une mise en débats de l'historiographie sur l'Afrique. Il s'agira d'analyser et de comparer la dimension sociale des esclavages et des traites, la législation et le traitement des esclaves africains ou sur le continent africain ainsi que les formes de l'esclavage moderne. On s'interrogera sur l'introduction de la question de l'esclavage dans les textes juridiques, les lois et les traités internationaux au sein des pays africains et des instances communautaires ou internationales. A travers ces questionnements ce sont également les représentations que l'on se fait du continent africain qui seront mises en question.

Le détail des participations respectives est stipulé dans la convention.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer ce document.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 mai 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire**

Entre les soussignés :

La Ville de Bordeaux (Musée d'Aquitaine), domiciliée à l'Hôtel de Ville - place Pey Berland - 33077 Bordeaux Cedex, représentée par son Maire, Alain JUPPÉ, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du 12 mai 2011, en date ci-après dénommée « la Ville de Bordeaux »

Et :
Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique, représenté par son Président, Monsieur Alain FUCHS, lequel a délégué sa signature à Monsieur Gilles SENTISE, Délégué régional du CNRS – Paris Michel Ange, 3 rue Michel Ange, 75794 Paris cedex 16,
Agissant au nom et pour le compte du Centre de Recherche des Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe (UMR 8053) et du Centre International de Recherches sur les Traites et les Esclavages, Acteurs, Systèmes et Représentations (GDRI du CNRS),
ci-après dénommé le CNRS

Et :
L'UMR LAM (Laboratoire les Afriques dans le Monde-), représenté par Monsieur René OTAYEK, directeur du LAM, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux (IEP), 11 allée Ausone, 33607 Pessac cedex,

Ensemble dénommées « les Parties » et individuellement « Partie »

IL EST PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :

PRÉAMBULE :

Dans le cadre du colloque « Esclavages, traites, travail contraint en Afrique : logiques politiques et dynamiques sociales » 3^{èmes} rencontres atlantiques du Musée d'Aquitaine (Bordeaux, France, 12-14 mai 2011), les parties ont souhaité, par le présent contrat, fixer les termes de leur collaboration.

Ce colloque s'assigne un double objectif : celui de faire l'état de la recherche en cours sur les esclavages et les traites internes à l'Afrique et celui de rendre compte des perspectives de recherches avec une mise en débats de l'historiographie sur l'Afrique. Il s'agira d'analyser et de comparer la dimension sociale des esclavages et des traites, la législation et le traitement des esclaves africains ou sur le continent africain ainsi que les formes de l'esclavage moderne. On s'interrogera sur l'introduction de la question de l'esclavage dans les textes juridiques nationaux et les traités internationaux au sein des pays africains et des instances communautaires ou internationales. Derrière cette institution de la servitude, il s'agira d'analyser les enjeux socio-politiques et les représentations que l'on se fait à la fois du/sur le continent africain.

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de régir les conditions matérielles et financières par lesquelles chaque Partie participera à l'organisation du Colloque susmentionné.

ARTICLE 2 – ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE BORDEAUX

Le Musée d'Aquitaine s'engage à :

- accueillir dans ses locaux le colloque les jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 mai 2011
- financer le coût de l'hébergement des intervenants et des repas du mercredi soir au samedi midi, à concurrence de 8000 €
- fournir les dossiers qui seront distribués durant le colloque au public et aux intervenants
- promouvoir le colloque auprès du public bordelais, par voie de presse.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENTS DU CNRS

Le CNRS s'engage à :

- assurer la maîtrise scientifique du colloque, son suivi, et son animation,
- sélectionner les intervenants et assurer l'interface avec le musée d'Aquitaine
- prendre en charge le financement des déplacements des intervenants, des organisateurs et présidents de séances, dans la limite des crédits récoûtés à cet effet ;
- promouvoir le colloque auprès de la communauté scientifique concernée,
- assurer le suivi scientifique et la publication des actes du colloque.

ARTICLE 4 – ENGAGEMENTS DU LAM, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux

Le LAM s'engage à :

- participer au financement du colloque en offrant un cocktail dînatoire à l'IEP Bordeaux
- promouvoir le colloque auprès de son réseau.

Par ailleurs, les Parties s'engagent à se communiquer mutuellement les éléments de bilan qui justifieront des dépenses réalisées dans le cadre de l'organisation du colloque, particulièrement dans le cadre de justifications financières à des tiers ayant participé au co-financement du colloque.

ARTICLE 5 – DUREE DE LA CONVENTION

